

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [94] (2006)
Heft: 1499

Artikel: "Il faut une politique d'immigration qui intègre les problèmes internationaux et surtout qui soit humaine"
Autor: E.J.-R. / Vermot Mangold, Ruth-Gaby
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Il faut une politique d'immigration qui intègre les problèmes internationaux et surtout qui soit humaine»

Ruth-Gaby Vermot Mangold est députée socialiste bernoise au Conseil national et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Elle est engagée sur de nombreux fronts tant au niveau national qu'international. Elle s'est récemment illustrée en proposant mille femmes pour le Prix Nobel de la paix et est à l'origine d'une initiative parlementaire pour la protection contre la violence dans la famille et dans le couple, débattue et approuvée par le Conseil national l'automne dernier lors des sessions des Chambres fédérales.

PROPOS RECUEILLIS PAR E.J.-R.

L'émilie: Vous avez proposé en 2005, 1000 femmes pour l'obtention du Prix Nobel de la paix.

Comment et pourquoi vous est venue cette idée ?

Ruth-Gaby Vermot Mangold: Au cours de mes missions, que ce soit en Bosnie, en Tchétchénie ou en Azerbaïdjan, j'ai pu constater que ce sont toujours les femmes qui ont la force de dire non à la guerre et à la pauvreté, qui ont la force de se réconcilier et qui ont la force de s'occuper des enfants, de créer des réseaux de soin et de lutter pour la subsistance. Dans les camps de réfugié-e-s, créés suite au conflit du Nagorni Karabakh, que j'ai pu visiter lorsque je suis allé en Azerbaïdjan, les femmes sont à l'origine de projets pour améliorer le quotidien, comme des projets de jardins. Et ce sont elles encore qui assument les tâches importantes comme par exemple prendre soin des malades ou veiller à l'éducation des enfants. J'ai réalisé alors que les femmes se battent pour une vraie paix, qui est beaucoup plus que l'absence de conflit. En effet, la paix suppose que les gens puissent manger à leur faim et travailler, qu'ils ne soient pas victimes de violence ou de viol et qu'ils puissent parler ensemble des conflits qui les ont opposés, comme l'ont fait les femmes bosniaques en dénonçant et en détruisant les charniers de Srebrenica. Alors au vu de toutes ces actions anonymes, mais indispensables, que les femmes accomplissent partout dans le monde, je me suis dit que ces femmes mériteraient vraiment le Prix Nobel de la Paix et que leur travail devrait impérativement devenir visible. Alors, avec un petit comité de femmes suisses et un groupe de coordinatrices travaillant dans des régions exposées, nous avons cherché 1000 femmes qui travaillent pour la paix dans son sens large. J'ai présenté le projet à Oslo, siège du Prix Nobel de la paix et j'ai expliqué pourquoi il serait important que les femmes reçoivent un tel prix. J'ai été très bien accueillie, et le projet a suscité beaucoup d'intérêt – même si le directeur de l'Institut concevait mal comment le Prix Nobel de la paix pouvait être attribué à 1000 femmes. Et même

si les femmes n'ont pas obtenus le prix, l'expérience est plutôt positive puisque nous avons publié un livre et nous avons créé une exposition qui voyage à travers le monde. Notre but est en quelque sorte atteint, le travail des femmes pour la paix est devenu plus visible.

L'émilie: Sur le plan national, vous avez lancé en l'an 2000 une initiative parlementaire pour la protection contre la violence dans la famille et dans le couple, quelle en est la substance ?

R-G. V.M.: Nous étions six femmes parlementaires au Conseil de l'Europe à réfléchir sur les problèmes de violence domestique et nous avons décidé d'élargir dans nos pays respectifs les mesures prises par l'Autriche depuis 1997. La loi autrichienne stipule que les auteurs d'actes de violence doivent être expulsés de chez eux pendant une période de dix jours et que cette période peut-être prolongée à trois mois si la vie commune s'avère impossible. De plus, la loi permet de définir des périmètres de sécurité autour des personnes menacées. Depuis peu, des mesures de ce genre sont maintenant appliquées dans certains cantons, à Genève notamment, mais il est très important qu'une loi fédérale règle cette question. Cette initiative a reçu un accueil plutôt favorable, elle a été acceptée par le Conseil national, à l'exception des membres de l'UDC, et doit maintenant franchir le cap du Conseil des Etats au printemps 2006.

L'émilie: Quels sont vos chevaux de bataille au Conseil de l'Europe ?

R-G. V.M.: Ce n'est pas le travail qui manque. Je suis actuellement très préoccupée par les trafics d'enfants. J'ai enquêté en Ukraine sur la disparition de nouveaux-nés. Par exemple, il est un cas où des médecins ont annoncé à une mère que son enfant était mort, mais lui ont interdit de voir le corps et de procéder à l'inhumation. Et malgré les plaintes déposées, aucune réponse satisfaisante quant au sort de l'enfant n'a été apportée. Il y a de forts soupçons pour que nombre d'enfants aient été victimes de trafics d'organes et d'adoption. Ces affaires dénotent un système économique complètement délétère: d'un côté les pays riches et leur mentalité de consommateurs, de l'autre des pays pauvres prêts à vendre tout ce qu'ils ont. La marchandisation n'épargne rien, ni personne. Je vais donc poursuivre mon enquête sur ces questions de trafics de bébés et d'enfants entre l'Est et l'Ouest et présenter un rapport devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, afin que des mesures soient prises et que les législations des pays concernés ne permettent plus de telles abominations. Les enfants des pays de l'Est ne sont pas des marchandises consommables à l'Ouest.



L'émilie: Et en Suisse quels sont les problèmes qui vous préoccupent ?

R-G. V.M.: Les problèmes économiques comme par exemple, les coûts de la santé me préoccupent beaucoup. Mais, il me semble qu'actuellement la politique menée contre les étrangers est très grave, car elle viole les droits humains. Les lois sur les étrangers et l'asile votées au Parlement lors de la session d'hiver des Chambres fédérales sont proprement scandaleuses. Elles sont une forme de violence inacceptable. Elles mettent les gens dans des situations inhumaines: ceux qui n'ont pas de papiers d'identité n'ont pas le droit à la procédure d'asile, et les gens dont la demande d'asile est refusée ne reçoivent que l'aide d'urgence etc. Je connais une femme qui reçoit l'aide d'urgence dans un canton de Suisse alémanique, elle doit quitter l'endroit où elle loge tôt le matin et ne peut y revenir que le soir à 18 heures; elle n'a aucun argent et même pas d'habits chauds pour passer l'hiver; la seule solution qui s'offre donc à elle, est la prostitution, alors que notre pays est riche et n'a pas besoin de contraindre les gens à de telles extrémités. De plus, le problème de l'émigration est très complexe, nos autorités ne pensent qu'à renvoyer les gens dans leur pays, mais lorsque l'on sait que par exemple, la moitié du PIB des Philippines provient de la part de sa population qui travaille à l'étranger, on sait que ce pays ne veut pas réintégrer ses ressortissants. Il faut donc une politique d'immigration qui intègre les problèmes internationaux et surtout qui soit humaine.

L'émilie: Quelle vision de la Suisse avez-vous en ce moment ?

R-G. V.M.: Je constate qu'en Suisse comme dans beaucoup d'autres pays riches, les politiques d'intégration sont beaucoup trop timides. Nous ne voulons pas voir les problèmes en face, nous nous confignons dans une position de repli. Le peuple suisse est méfiant et dans le fond un peu malheureux, pour preuve le nombre de suicides commis par les jeunes. En général les Suisses manquent de générosité, même s'ils ont fait des dons massifs après le tsunami. Ils craignent toujours que l'on vienne leur prendre ce qu'ils ont. La Suisse a une capacité sociale très forte, mais au lieu de se servir de cette compétence et de lui faire confiance pour améliorer la vie des gens, elle préfère renier cette capacité sociale et se débarrasser des gens qui ne correspondent pas aux normes, comme les étrangers ou les handicapés. Je crois que nous devrions changer de mentalité, réapprendre la générosité et faire plus confiance en nos capacités d'intégration plutôt que de passer notre temps à avoir peur et à exclure.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DE MÉDECINE



La FACULTÉ DE MÉDECINE et les HÔPITAUX
UNIVERSITAIRES DE GENÈVE ouvrent une inscription
pour un poste de

**PROFESSEUR-E ORDINAIRE
ou PROFESSEUR-E ADJOINT-E
et MEDECIN-CHEF-FE DU
SERVICE DE
RADIOLOGIE ET
RADIOLOGIE
INTERVENTIONNELLE**

au Département de radiologie et informatique
médicale

CHARGE : Il s'agit d'un poste à charge partielle de 4/10^{ème} de professeur-e ordinaire ou de 3/10^{ème} de professeur-e adjoint-e comprenant l'enseignement pré- et post-gradué et d'une charge complète de médecin-chef-fe du service de radiodiagnostic et radiologie interventionnelle, au Département de radiologie et d'informatique médicale des Hôpitaux Universitaires de Genève.

Les candidats-es doivent faire état d'une grande expérience pratique dans l'ensemble du domaine de la radiologie et de participer à des projets interdisciplinaires. Ils-elles doivent être au bénéfice d'expertise clinique étoffée et d'une capacité démontrée à diriger des recherches de haut niveau en radiologie.

Le-la titulaire devra posséder une vision suffisamment large de la discipline permettant de diriger un service incluant des sensibilités différentes de son domaine d'expertise clinique.

Les candidats-es doivent également être aptes à tisser des liens avec les services partenaires dans le cadre d'une mission transversale.

TITRE EXIGE : Doctorat en médecine ou titre jugé équivalent.

ENTREE EN FONCTION : 1^{er} juillet 2006 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le **17 mars 2006** au Doyen de la Faculté de médecine, Centre Médical Universitaire (CMU), 1 rue Michel-Servet, CH-1211 Genève 4.

Les directives pour le dépôt de candidatures ainsi que des renseignements sur le cahier des charges et les conditions d'engagement peuvent être obtenus auprès de Madame Stéphane Jouve-Couty, Doyen de la Faculté de médecine (Tél. +41 22 379 50 05, Fax +41 22 379 50 02, email : stephane.jouve@medecine.unige.ch).

Dans une perspective de parité, l'Université et les Hôpitaux universitaires de Genève encouragent les candidatures féminines.